

Réponse à une consultation 01.04.2014

Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF)

economiesuisse salue l'orientation générale du projet de loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF). L'organisation soutient la réglementation de cette infrastructure et du négoce des dérivés dans le respect des normes internationales – seulement aussi loin que le requiert la garantie de l'accès au marché.

economiesuisse s'oppose toutefois à toute réglementation excessive et donc à un « Swiss finish ». Cela entraînerait un désavantage concurrentiel aux entreprises suisses.